

Pour les membres effectifs

Le droit d'entrée est de 70 euros

La cotisation ordinaire est de 70 euros

La cotisation de soutien est de 100 euros

Pour les membres adhérents (non-residents)

Le droit d'entrée est de 35 euros

La cotisation ordinaire est de 35 euros

Le membre qui s'inscrit en cours d'année paie uniquement le droit d'entrée et est dispensé pour l'année en cours du paiement de la cotisation

Il reçoit un courriel sur les activités projetées, peut y participer librement, a libre accès au site www.craom.be

Seuls les membres effectifs ont une voix délibérative aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires, les membres adhérents peuvent y participer avec une voix consultative